



Commission des finances et des affaires générales

010 - Gestion Financière

Proposition de tarifs des régies

Rapport n° CD/2017/142

Service Chef de file :

E220 - Service du budget et de la dette

Service(s) associé(s) :

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer au Conseil Départemental de décider de modifier les tarifs des produits encaissés dans le cadre des régies de recettes. Il est ainsi proposé au Conseil Départemental de décider d'appliquer de nouveaux tarifs pour certains produits encaissés dans le cadre des régies de recettes.

Les propositions de tarifs pour l'année 2018 des droits encaissés par les régisseurs dans le cadre des régies de recettes sont recensées dans les annexes suivantes :

- Annexe 1 : Tarifs des produits encaissés par la Maison de Vacances de Wangenbourg
- Annexe 2 : Tarifs des produits encaissés par la Colonie de Vacances de Wangenbourg
- Annexe 3 : Tarifs des publications et autres produits encaissés par les Archives Départementales
- Annexe 4 : Tarifs des produits encaissés par le Foyer de l'Enfance
- Annexe 5 : Tarifs des produits encaissés par le Vaisseau (budget M4 et M52)
- Annexe 6: Tarifs des produits encaissés par le Château du Haut-Koenigsbourg
- Annexe 7 : Tarifs des produits encaissés par l'Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale Ouest (Saverne)

Il est proposé que les conditions tarifaires restent inchangées entre 2017 et 2018, sauf pour :

I. Maison de Vacances de Wangenbourg

Il est proposé quelques évolutions des tarifs de la Maison de Vacances de Wangenbourg pour 2018 :

- Tarifs « gites »

La Maison de Vacances de Wangenbourg a vu une forte augmentation de la fréquentation des agents du Département, ce qui engendre des coûts importants liés à la participation du Département pour chaque séjour. Il est proposé de créer une tranche supérieure de quotient familial afin de limiter le coût de cette participation. Seules les familles possédant un quotient familial élevé seraient ainsi impactées, le maintien d'un tarif extrêmement privilégié par rapport à l'offre existante dans le secteur étant proposé, ce qui réaffirme la vocation sociale de l'équipement.

- Tarifs « séminaires »

L'augmentation des tarifs « séminaires » est proposée suite à une étude comparative de l'offre existante dans le secteur. Cette prestation est relativement récente et elle s'étoffe progressivement pour répondre à un niveau de qualité recherché par les clients.

II. Vaisseau

- Tarifs des droits d'entrée

Il est proposé que les tarifs du Vaisseau restent stables par rapport à 2017.

Quelques évolutions sont proposées pour 2018 :

- La suppression de certaines prestations annexes à la location d'espaces ;
- La mise à jour des tarifs des produits comestibles vendus par le biais des distributeurs automatiques.

- Conditions Générales et Conditions Particulières de Vente

Il est proposé de ne pas modifier les Conditions Générales et Conditions Particulières de Vente sauf en ce qui concerne les dates de fermeture du Vaisseau pour l'année 2018 : il est proposé que le Vaisseau soit fermé les lundis, ainsi que les 1^{er} janvier, 1^{er} mai, les 3 premières semaines de septembre, le 3^{ème} dimanche de décembre et le 25 décembre.

Les mercuriales de la boutique et de la cafétéria sont toujours votées en régularisation de l'année en cours, il n'est pas possible en année N-1 de connaître les tarifications pour ces produits. Les mercuriales 2017 figurent donc en annexe de ce rapport.

III. Château du Haut-Koenigsbourg

La stratégie de développement culturel et touristique du Château du Haut-Koenigsbourg poursuit deux objectifs majeurs, celui d'être réapproprié et fréquenté plus largement par le public local et régional grâce à une offre culturelle diversifiée et de qualité, et également de demeurer un point d'appui essentiel du tourisme en Alsace avec ses 520 000 visiteurs annuels, dont 44% de clientèle étrangère ; cette proposition de nouvelle grille tarifaire doit permettre ainsi de mettre en adéquation les différentes offres proposées par le Château et la demande des publics.

- Tarifs des droits d'entrée

Il est proposé que les tarifs du Château du Haut-Koenigsbourg restent stables par rapport à 2017. La grille tarifaire a été revue en 2015 avec une réévaluation globale des tarifs.

Il est toutefois proposé les évolutions suivantes :

- Participation du Château à la carte d'hôtes mise en œuvre par l'office de tourisme intercommunal de Sélestat Haut-Koenigsbourg Tourisme : le Château du Haut-Koenigsbourg participe à la synergie touristique du territoire et à son rayonnement. Une carte d'hôtes, outil d'attractivité touristique du territoire, a été créée en 2015. Le principe consiste en des remises aux hôtes passant au moins 2 nuits sur le territoire. La carte est remise par les hébergeurs. Sont d'ores et déjà partenaires : la Maison du pain, la Maison du distillateur, des restaurateurs, des viticulteurs, etc.

Il est proposé que le Château du Haut-Koenigsbourg accorde aux porteurs de la carte d'hôtes un tarif réduit concernant la billetterie du Château (7 € pour un adulte au lieu de 9 € et 4 € pour un jeune de 6 à 17 ans au lieu de 5 €).

- Proposition d'évolution du tarif de vente du Muséum Pass musées : le Château du Haut-Koenigsbourg propose à la vente le Muséum Pass musées depuis 2016. Le tarif de vente a évolué et est passé de 98 € à 108 € (tarif plein) et de 92 € à 102 € (tarif réduit) au 1^{er} juillet 2017.

Il est proposé d'insérer cette augmentation de prix dans la grille tarifaire.

- Tarification des activités et évènements programmés en 2018

Fidéliser les publics de proximité constitue une des orientations stratégiques du Château du Haut-Koenigsbourg. Pour y répondre, un programme d'animations et d'évènements propose autant d'occasions de venir ou de revenir au Château pour le découvrir à chaque fois différemment. Le Château du Haut-Koenigsbourg propose donc des évènements qui sont également l'occasion de développer des partenariats avec les acteurs culturels du territoire (voir annexe 6-2 Tarifs des produits encaissés par le Château du Haut-Koenigsbourg des visites et activités programmées).

La Commission des finances et des affaires générales, réunie le 07 décembre 2017, a émis un avis favorable à ces propositions.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental du Bas-Rhin :

- décide d'arrêter les tarifs 2018 des produits encaissés dans le cadre des régies de recettes, conformément aux annexes jointes. Ces tarifs s'appliqueront à compter du 1er janvier 2018 sauf indications contraires figurant dans les annexes jointes.

Strasbourg, le 29/11/17

Le Président,



Frédéric BIERRY